



Communiqué de presse du Réseau des Nations Unies sur les migrations

Journée internationale des envois de fonds à la famille : La pandémie mondiale met en relief l'importance des rapatriements de fonds pour les familles de migrants.

16 juin 2020 – La pandémie de COVID-19 et ses effets ont eu de lourdes conséquences et ont creusé les inégalités. Pour les 800 millions de personnes qui dépendent des fonds que leur envoient des parents migrants – et que beaucoup d'entre elles ne peuvent plus recevoir – la COVID-19 n'est pas seulement un virus mortel. En effet, elle a porté un coup dévastateur à leur développement en mettant en péril leur accès à la santé, à l'éducation, au logement et à la nutrition.

En cette Journée internationale des envois de fonds à la famille, le Réseau des Nations Unies sur les migrations lance un appel aux pouvoirs publics, aux fournisseurs de services, à la communauté internationale et aux parties prenantes pour qu'ils s'efforcent ensemble de remédier aux incidences néfastes de la COVID-19 sur les rapatriements de fonds. Dans ses orientations stratégiques relatives aux [incidences de la COVID-19 sur les envois de fonds à la famille](#), le Réseau exhorte les États à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'engagement qu'ils ont pris au titre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières de promouvoir des transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et de favoriser l'inclusion financière des migrants. Il réaffirme la nécessité d'une action intersectorielle associant des ministères, les autorités de réglementation financière, les services postaux, les fournisseurs de services de transfert de fonds, les communautés de migrants, les organisations de la diaspora et les autorités locales.

Estimés à 554 milliards de dollars É.-U. en 2019, les rapatriements de fonds revêtent une importance vitale pour les 800 millions de parents bénéficiaires dans plus de 125 pays. En raison des restrictions en matière de mobilité et d'emploi, ils devraient, selon les prévisions, baisser de 20 %, ce qui signifie que de nombreux enfants et leur famille risquent d'être privés de moyens de survie à cause de la pandémie de COVID-19 et des mesures adoptées pour en limiter la propagation.

Les orientations stratégiques du Réseau, élaborées sous la direction du FIDA avec le soutien de l'OIM, du HCDH, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et de la Banque mondiale, soulignent les mesures qui s'imposent pour répondre avec efficacité à une baisse des rapatriements de fonds. Elles recommandent de considérer ces derniers comme un service essentiel ; d'exonérer d'impôt les expéditeurs et destinataires de fonds ; de promouvoir la collaboration entre les pouvoirs publics et les groupes de la diaspora ; d'encourager le recours aux moyens numériques pour l'envoi et la réception des fonds et de renforcer les capacités à cet effet ; et d'englober les migrants et les familles bénéficiaires de rapatriements de fonds dans les



programmes de relance économique, ainsi que dans les interventions d'aide en espèces et de protection sociale mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19, quel que soit le statut migratoire.

En réponse à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une solidarité mondiale, le 24 mars, une équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds a été créée, qui réunit plus de 35 organisations représentant des organismes internationaux, des organes intergouvernementaux, des groupes de la branche et du secteur privé, des réseaux de la diaspora et des experts internationaux. Les recommandations de cette équipe spéciale seront annexées aux orientations stratégiques lancées aujourd'hui par le Réseau. Ce document vient compléter la récente note d'orientation du Secrétaire général sur [la COVID-19 et les migrants](#), qui reconnaît les vulnérabilités accrues des travailleurs migrants et de leur famille face aux effets socioéconomiques immédiats et à long terme de la crise de COVID-19, et insiste sur la nécessité absolue d'inclure ces groupes dans les réponses à la pandémie si l'on veut réaliser les objectifs de développement durable. Ces recommandations sont, en outre, conformes au [cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19](#) et à la [stratégie de financement du développement durable énoncée dans le Programme d'action d'Addis-Abeba](#), ainsi qu'à d'autres initiatives, telles que l'appel à l'action visant à préserver [le flux des rapatriements de fonds pendant la crise](#).

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations a été créé pour apporter aux États Membres un soutien effectif, rapide et coordonné à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Bien que le mandat du Réseau soit limité aux questions de migration, qui définissent le contexte dans lequel s'inscrit cette note d'orientation, le Réseau invite les États à mettre en œuvre ces recommandations lorsqu'elles s'appliquent aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, et à protéger les droits de l'homme et la santé de chacun de la même manière, quel que soit le statut migratoire.

Les médias sont invités à adresser leurs demandes de renseignements à :

FIDA

Nicola Flamigni
n.flamigni@ifad.org

OIM

Safa Msehli
smsehli@iom.int ou media@iom.int

DESA

Helen Rosengren
rosengrenh@un.org